



INSTALLATION COFI ET MISE A JOUR GFCADMIN

INSTALLATION MONOPOSTE AGENCE COMPTABLE

VERSION	DATE
COFI N-1 2017 V15.1	29/11/2017
GFCAdmin 2017 V17.10	29/11/2017





SOMMAIRE

1 ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	3
2 AVERTISSEMENTS	3
3 PRÉALABLE À L'INSTALLATION	4
3.1. VERSIONS	4
3.1.1. VERSION DE LA PROCÉDURE D'INSTALLATION	4
3.1.2. VERSIONS DES MODULES GFC	4
3.2. COMPOSANTS INSTALLÉS	4
4 INSTALLATION COFI ET MISE À JOUR GFCADMIN	5
5 APRÈS INSTALLATION	8
5.1. LANCEUR	8
5.2. ACCÈS AU COMPTE FINANCIER	8
5.2.1. GÉNÉRALITÉS	8
5.2.2. ACCÈS SIMULTANÉ À COFI N-1	8
5.2.3. TRANSFERT DU DÉVELOPPEMENT DU SOLDE DES COMPTES	9
5.3. CAS OÙ LA COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE N'EST PAS DANS LA MÊME BASE QUE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE : IMPORTATION D'UNE COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE	10



1 ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

La présente notice s'adresse aux **agences comptables**, que la Comptabilité Budgétaire soit implantée sur la même implantation que la Comptabilité Générale ou qu'elle soit implantée sur un poste ou un réseau différent.

Elle concerne l'installation du Cofi **sur le poste où est implantée la Comptabilité Générale 2017**



Conditions à l'implantation de Cofi :

Le basculement comptable 2017/2018 doit avoir été effectué.

2 AVERTISSEMENTS



Avant d'installer le Compte Financier

Il est **IMPÉRATIF** d'effectuer une **SAUVEGARDE** de votre base GFC contenant la Comptabilité générale. Vous aurez besoin de cette sauvegarde au cas où l'installation du Cofi ne se déroulerait pas correctement.

APRÈS INSTALLATION DU COMPTE FINANCIER, VOUS NE DEVEZ PLUS UTILISER LES SAUVEGARDES ANTÉRIEURES.

3 PRÉALABLE À L'INSTALLATION

3.1. VERSIONS

3.1.1. VERSION DE LA PROCÉDURE D'INSTALLATION

La version de la procédure d'installation est **3.0.1**.

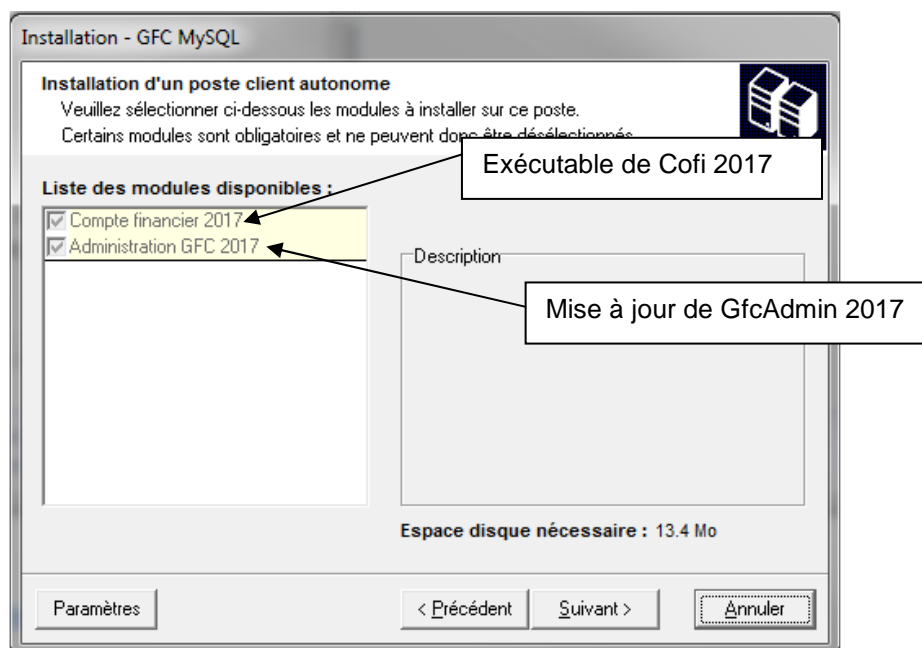
3.1.2. VERSIONS DES MODULES GFC

Après installation, les versions des modules concernés sont les suivantes :

- GfcAdmin 2017 : V 17.10 du 29/11/2017
- Cofi N-1 2017 : V 15.1 du 29/11/2017

3.2. COMPOSANTS INSTALLÉS

Copie écran



Vous n'avez donc aucune case à cocher.

La procédure détecte que la Comptabilité Générale 2017 est installée et propose automatiquement l'installation du Compte Financier.

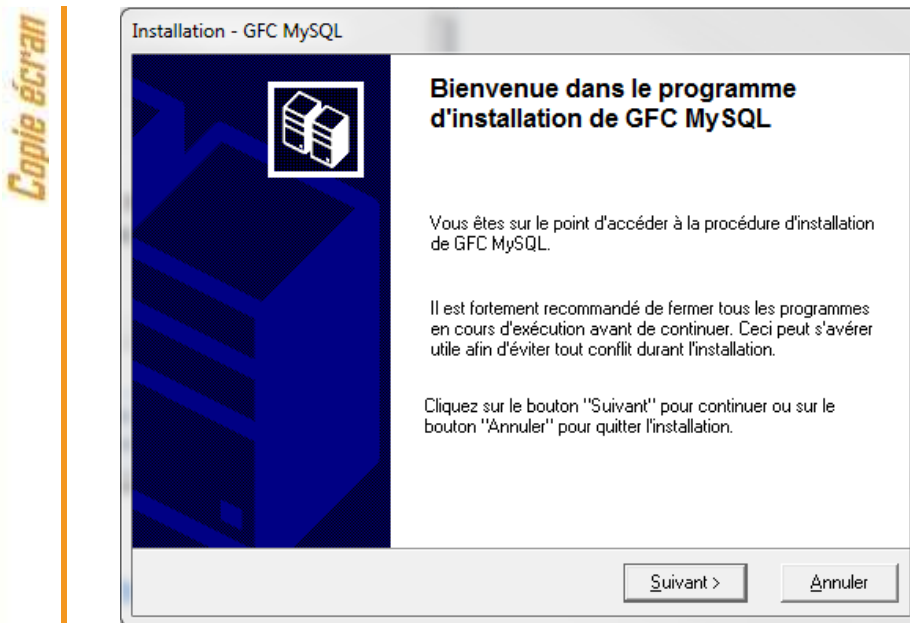
Elle propose également automatiquement la mise à jour de GfcAdmin nécessaire au fonctionnement correct du Cofi.

4 INSTALLATION COFI ET MISE À JOUR GFCADMIN

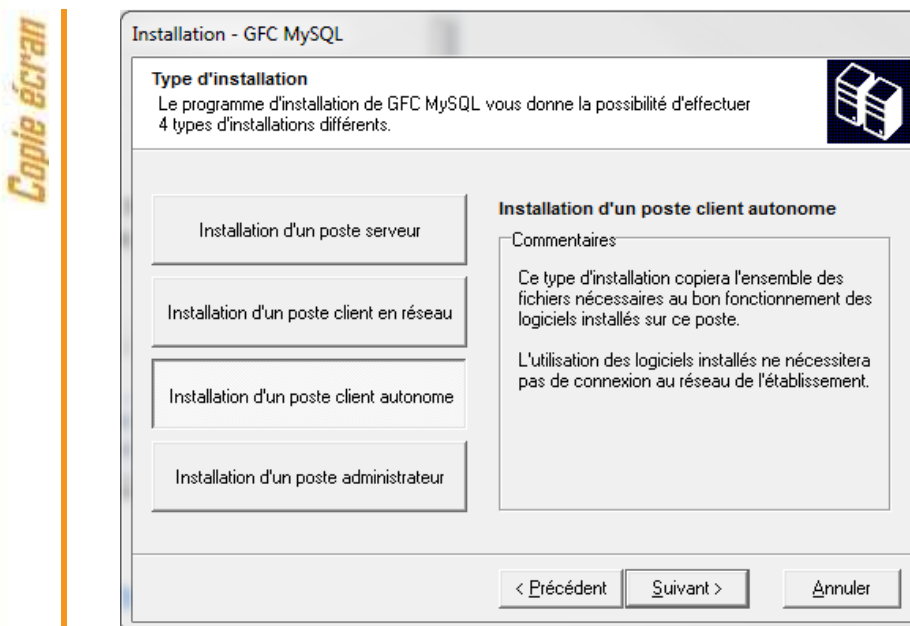
1 Lancer l'exécutable

- (clic droit sur **COFI N-1 2017.exe**, sélectionner « exécuter en tant qu'administrateur »)

l'écran de bienvenue s'affiche :



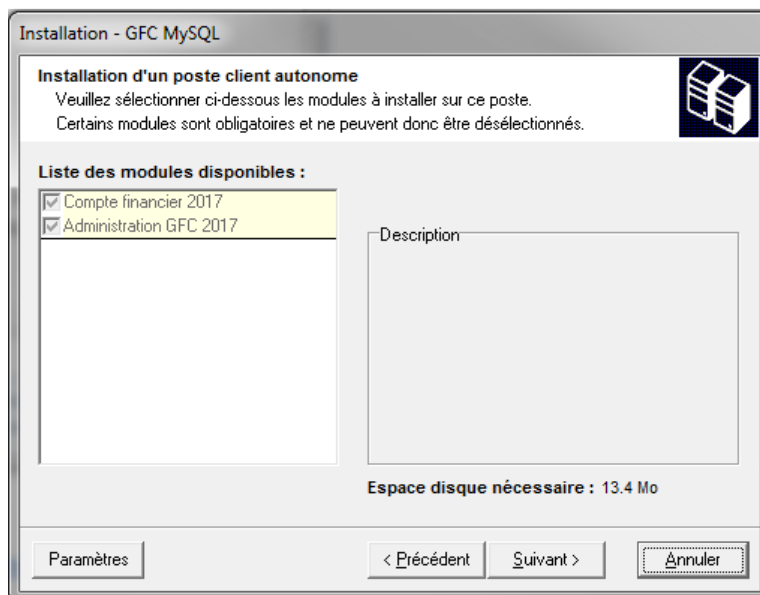
2 Cliquer sur « Suivant » L'écran du type d'installation s'affiche :



3 Cliquer sur « Installation d'un poste client autonome », puis cliquer sur « Suivant ».

La liste des modules disponibles pour l'installation s'affiche.

Copie écran



Les cases sont **pré cochées et non modifiables**, puisque vous avez une Comptabilité Générale 2017.

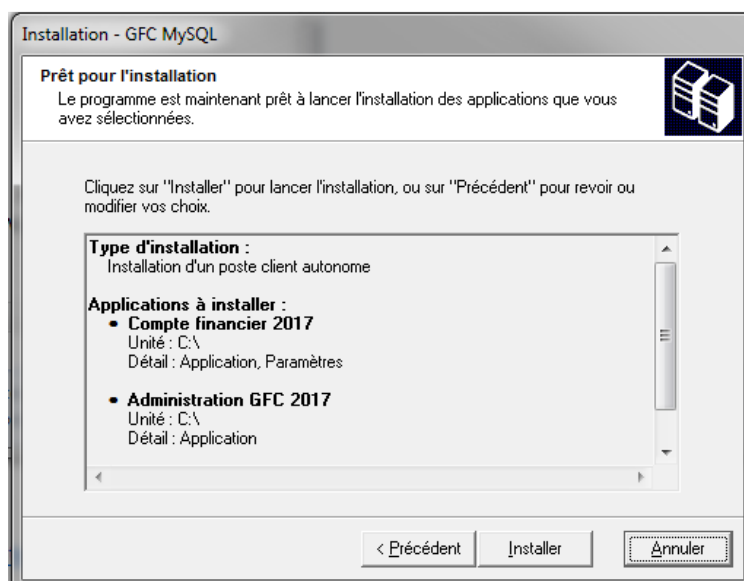
Par défaut, seront installés les éléments suivants :

- La case « **Compte Financier 2017** » correspond à l'installation du module Cofi pour l'exercice antérieur.
- La case « **Administration GFC 2017** » correspond à l'installation de la mise à jour du module GfcAdmin pour l'exercice antérieur.

4

Cliquer sur « SUIVANT » pour initier l'installation.
L'écran suivant affiche les éléments à installer :

Copie écran

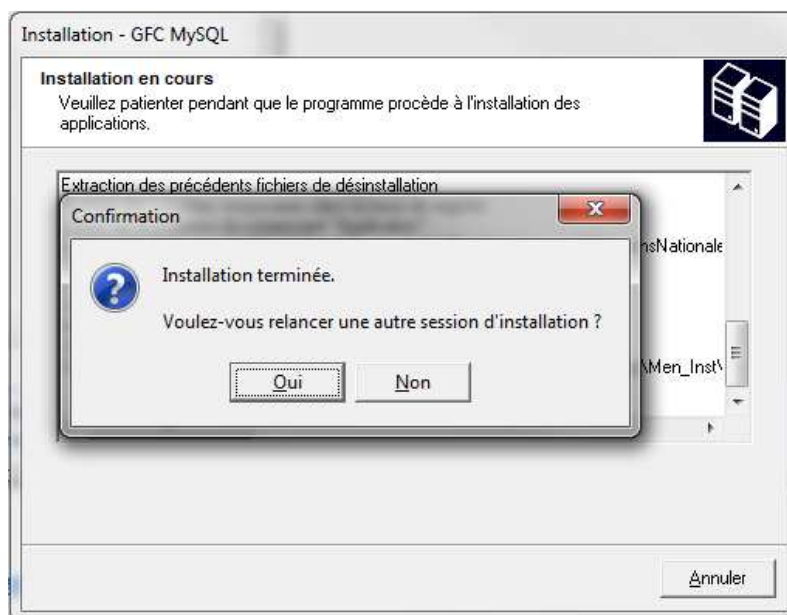


5

Cliquer sur « Installer » pour commencer l'installation.
L'application s'installe, sans intervention de l'utilisateur.

Lorsque l'installation est terminée, le message de confirmation apparaît :

Copie écran



6

→ Cliquer sur « NON » pour terminer l'installation sur le poste



Vous avez maintenant 2 alternatives :

- Si la Comptabilité Budgétaire est implantée sur le même poste que la Comptabilité générale, vous pouvez commencer le Compte Financier,
- Si la Comptabilité Budgétaire est implantée sur un poste/réseau différent de celui de la Comptabilité Générale, vous devez exporter la Comptabilité Budgétaire depuis le poste/réseau où elle se trouve, puis l'importer vers le Compte financier.

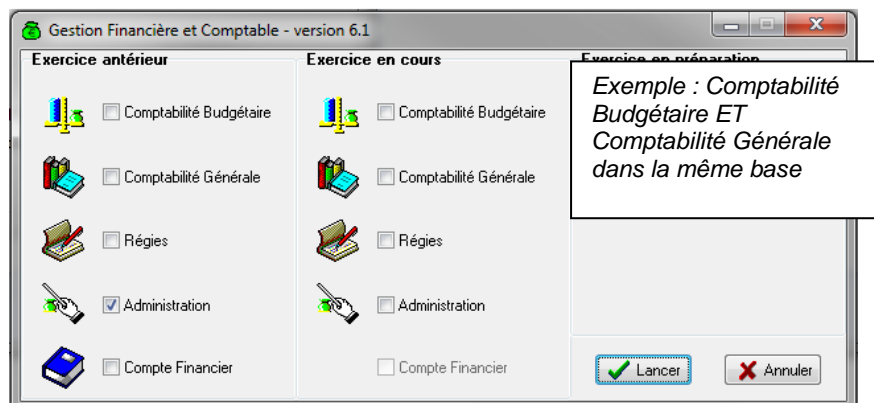
5 APRÈS INSTALLATION

5.1. LANCEUR



Double cliquer sur l'icône GFC 
Le lanceur de GFC s'ouvre.

Copie écran



5.2. ACCÈS AU COMPTE FINANCIER

5.2.1. GÉNÉRALITÉS



Accès au module Compte Financier

L'accès au module Compte Financier doit **IMPÉRATIVEMENT** se faire :

- Soit avec un nom utilisateur qui a le **profil prédéfini AGENT COMPTABLE** dans GFCAdmin
- Soit avec un nom utilisateur qui à **un profil que vous avez-vous-même défini dans GFCAdmin, et que vous avez MIS A JOUR en lui donnant accès aux fonctionnalités du Compte Financier.**

Dans le cas contraire, vous n'auriez accès à aucune fonctionnalité du Compte Financier.

5.2.2. ACCÈS SIMULTANÉ À COFI N-1

Cette année COFI exercice antérieur permet, pour des établissements différents, l'exécution simultanée du Compte Financier et de la Comptabilité générale.

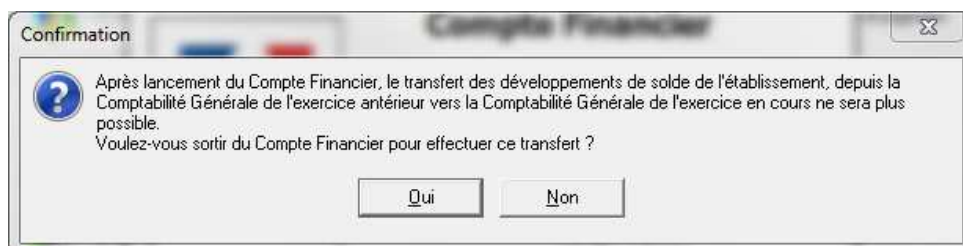
Cette action n'est pas possible pour un même établissement (« établissement » : budget principal et ses budgets annexes).

5.2.3. TRANSFERT DU DÉVELOPPEMENT DU SOLDE DES COMPTES

Pour le basculement 2017-2018, GFC permet le transfert du développement du solde des comptes de 2017 vers l'exercice 2018. L'un des pré-requis pour procéder à ce transfert est que le compte financier pour l'établissement n'ait pas été effectué.

Lors de votre premier accès au module de Compte Financier pour un établissement, le message d'alerte non bloquant suivant apparaît :

Copie écran

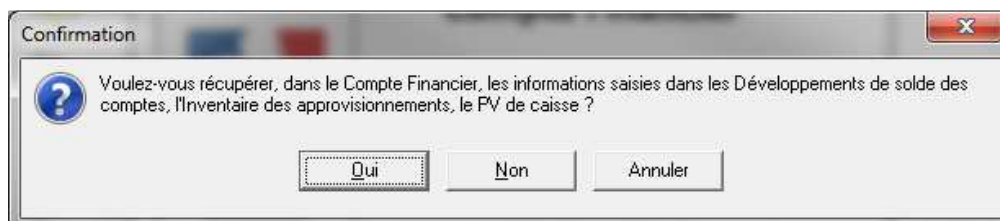


Si vous n'avez pas encore effectué votre transfert mais que vous souhaitez le faire, cliquez sur oui. La fenêtre se ferme.

Si vous avez déjà effectué votre transfert pour cet établissement, ou que vous ne souhaitez pas le faire, cliquez sur non. Le module Compte Financier s'ouvre, et ne vous présentera plus ce message.

Un second message non bloquant s'affiche en vous demandant si vous souhaitez récupérer dans le compte financier les informations saisies dans le Développement de solde des comptes, l'inventaire des approvisionnements, le PV caisse.

Copie écran



5.3. CAS OÙ LA COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE N'EST PAS DANS LA MÊME BASE QUE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE : IMPORTATION D'UNE COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE

Exportation de la Comptabilité Budgétaire

Tout établissement dont la Comptabilité Budgétaire se trouve dans une autre implantation que la Comptabilité Générale doit, préalablement au lancement du Compte Financier :

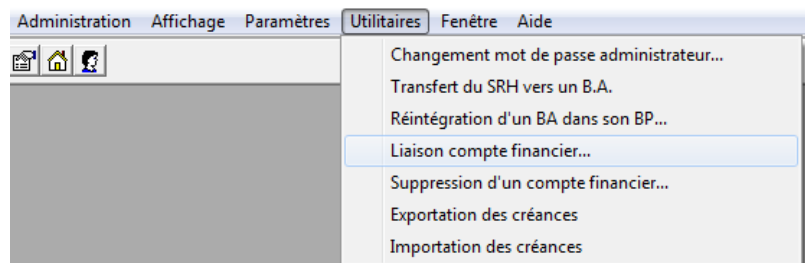
1. Installer COFI N-1 2017 sur le poste/réseau où se trouve la Comptabilité Budgétaire,
2. Exporter la Comptabilité Budgétaire depuis ce poste/réseau afin de l'importer dans la Comptabilité Générale en vue du Cofi
(c.f. "gfcadmin2017_install_mono.doc")

Les étapes suivantes n'aborderont que l'importation de la Comptabilité budgétaire sur la base de Comptabilité générale pour effectuer la liaison au compte financier.

Dans GfcAdmin 2017, sur le poste où se trouve le Compte Financier, il est nécessaire d'importer la Comptabilité Budgétaire.

1

➔ Sélectionner l'option Liaison compte financier du menu Utilitaires

Copie écran

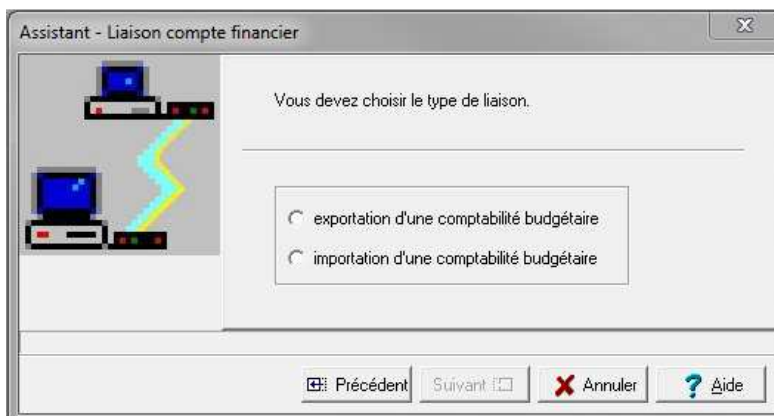
L'écran de l'assistant de liaison apparaît :

Copie écran

2

Cliquer sur « Suivant ». L'écran suivant s'affiche :

Copie écran



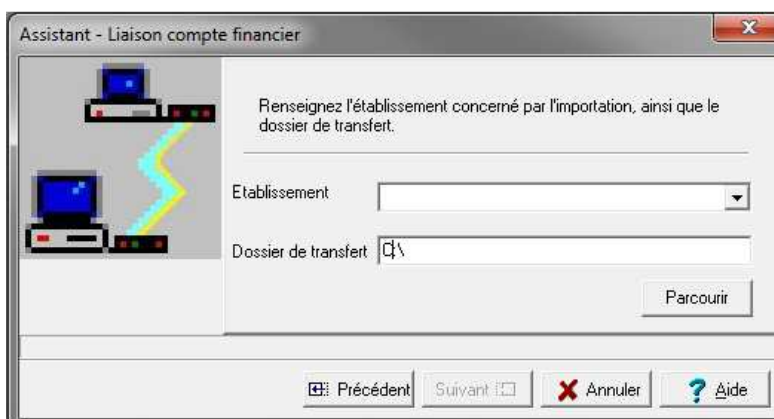
3

Cocher la case « importation d'une comptabilité budgétaire »

4

Cliquer sur « Suivant ». L'écran suivant s'affiche :

Copie écran



5

Sélectionner l'établissement dont la Comptabilité Budgétaire est à importer

6

Cliquer sur « Suivant ». L'écran final s'affiche :

Copie écran





7

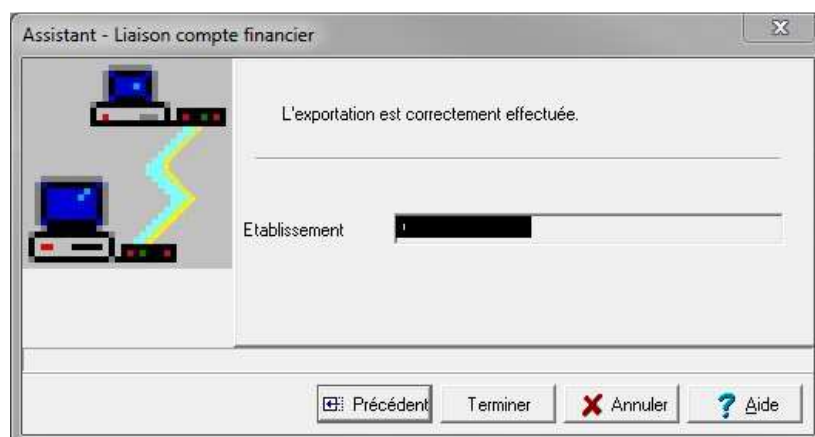
→ Cliquer sur « Terminer ». L'importation se déroule

! Patientez

Tant que le sablier tourne, l'importation est en cours, vous ne devez pas arrêter la procédure.

Lorsque l'importation est terminée, le dernier écran de l'assistant s'affiche :

Copie écran



8

→ Cliquer sur « Fermer ».

Vous pouvez maintenant travailler sur le Compte Financier de l'établissement importé.